

**F. Caeymaex, « Biotechnologie et bioéthique, Enjeux philosophiques », Communication non publiée présentée au colloque « Biotechnologies et bioéthique. Perspectives et enjeux de la recherche en Europe », ULg, 9 mai 2006**

### **Biotechnologie et bioéthique Enjeux philosophiques**

F. Caeymaex

A l'heure actuelle, l'alliance de la science et de la technique dans le domaine de l'étude et de la transformation du vivant n'apparaît pas seulement comme une conjoncture historique : elle est définie comme une priorité du développement scientifique et économique. Parce qu'elle a valeur d'un choix de société qui engage notre devenir individuel et collectif, nous ne pouvons, pas plus qu'hier, en négliger la portée morale. C'est la raison pour laquelle nombreux sont ceux qui en appellent à la consolidation et à l'extension de la réflexion dite « bioéthique ».

La réflexion bioéthique, suscitée par le progrès des disciplines biomédicales dans les années soixante, s'est peu à peu imposée comme le complément nécessaire et naturel d'une science et d'une technologie totalement intégrées à la production, et dont il faut désormais *gérer* les produits et leurs effets. *Via* les Comités d'éthique nationaux, elle semble assurer une sorte de transition entre la société civile et ses gouvernants, et faire office de garant démocratique ; dans les universités et les centres de recherches, elle a conquis les titres d'une discipline spécialisée qui s'enseigne et se diffuse à travers une production littéraire experte chaque jour plus imposante. Le fait qu'elle appartienne désormais au paysage de nos savoirs nous dispense-t-il d'en interroger l'évidence ?

S'il y a une contribution possible de la philosophie à la réflexion bioéthique, elle passe à mon sens par cette question, que je déclinerai de la manière suivante. Premièrement, qu'attend-on généralement de *l'éthique* lorsqu'elle est appliquée à notre connaissance et à notre transformation du *bios* ? Deuxièmement : que propose la philosophie en matière d'éthique et quels bénéfices pourrait en tirer la réflexion bioéthique ? Troisièmement : comment agencer bioéthique et biopolitique, et être à la hauteur de l'exigence démocratique ?

#### **L'exigence bioéthique ?**

Si l'on part de l'acception généralement admise, la bioéthique se définit d'abord comme réflexion, puis comme recherche savante ou experte, appliquée aux questions éthiques posées par l'évolution du savoir bio-médical. Plus précisément, on peut dire — j'emprunte cette définition à la littérature scientifique — que : « la bioéthique est l'étude interdisciplinaire de l'ensemble des conditions qu'exige une gestion responsable de la vie humaine (ou de la personne humaine) dans le cadre des progrès du savoir et des technologies biomédicales ». La notion de gestion responsable implique que dans ce domaine, notre savoir et notre pouvoir ne peuvent être considérés isolément de notre vouloir, c'est-à-dire indépendamment de nos systèmes de valeurs.

La bioéthique obéit à deux impératifs : comme entreprise théorique, elle s'efforce, dans une perspective pluridisciplinaire, de poser les problèmes, en clarifiant au besoin les notions scientifiques en jeu, pour ensuite faire voir les valeurs en présence et les arguments qui les soutiennent. Cette première étape est nécessaire en ce qu'elle contribue à rationaliser les approches en précisant « de quoi on parle » ; on ne saurait trop rappeler son utilité pour la contribution au débat public. Mais la bioéthique est aussi, et plus encore, une pratique à visée normative.

Elle relève en effet de ce que l'on appelle l'éthique appliquée ; une éthique appliquée ne cherche pas à déterminer les conditions de possibilité de la moralité ou les fondements

de la morale. Une éthique appliquée est une recherche qui vise à appliquer ou à faire valoir des principes généraux dans un domaine d'action particulier (ici la recherche biomédicale et ses nombreuses applications). Face à un problème, elle procède par analyse de cas et tente de fournir des orientations à l'action, en les ayant déterminées au besoin à partir d'un compromis rationnel, d'un juste équilibre entre des valeurs et des principes éventuellement divergents, tout en tenant compte des législations en vigueur. Elle peut également tenter d'aboutir à des propositions normatives générales. C'est ainsi qu'elle exerce une double fonction : celle d'une casuistique doublée d'une morale.

Très généralement assimilée à cette tâche normative, la réflexion et la recherche bioéthique suscite une demande qui déborde parfois ses prétentions. Face à notre savoir et à nos capacités d'intervention sur les processus vivants, face aux nouvelles possibilités qu'esquissent les technologies de la vie, on attend de la bioéthique qu'elle balise le terrain, qu'elle nous fournisse des référents, des « garants », dont la fonction essentielle serait de poser des normes à la pratique. Le plus souvent, l'exigence de « normes » veut dire : détermination des limites à ne pas franchir, des frontières à ne pas dépasser. Ainsi le clonage a-t-il souvent été présenté, sans autre souci de précision, comme une boîte de Pandore, un rêve de Frankenstein. Les rappels courageux de certains scientifiques à la *réalité actuelle des possibilités de clonage* n'ont pas toujours suffi à éloigner la peur, et c'est vers les bioéthiciens patentés que s'est tournée l'attente, au risque d'embraser le débat sur de vaines spéculations métaphysiques sur l'identité. Lorsqu'il est envisagé de cette manière, le rôle de la bioéthique consisterait à rappeler et à traduire le sens de valeurs incontestées et incontestables, telles la « dignité humaine » ou de « droit à la vie ».

On pourra me rétorquer qu'il y a de la marge entre les attentes des uns, et la réalité plurielle de la pratique de la bioéthique. Il me semble toutefois que l'attente et l'exigence bioéthique ne laisse pas indemne la manière dont elle se fait et le rôle que la société entend lui faire jouer. C'est pourquoi nous nous devons peut-être d'interroger les attendus sur lesquels cette attente repose.

Dans cette conception restreinte de la bioéthique, son champ d'application est le terrain prétendument vierge et sans repères que nous ouvrent les sciences et les techniques, où les possibles sont reconnus d'abord sous la figure du Mal. L'humanité dont elle nous parle est celle de la victime potentielle. L'éthique est ainsi réduite à une tâche négative, bornée à nous dire ce qui ne doit pas être, ce qui ne doit pas advenir.

La question que je voudrais poser est de savoir si nous pouvons nous satisfaire d'une telle éthique ? Je crains que celle-ci ne soit guettée par l'indigence, pour au moins deux raisons. Premièrement, interdire au nom de principes trop généraux et trop élevés risque de la priver de tout effet réel sur les pratiques. Deuxièmement, à trop supposer que son terrain d'application est un monde sans bornes et sans repères, elle court le danger de rester aveugle aux normes et aux valeurs qui régissent *de fait* les recherches biotechnologiques.

Je voudrais suggérer que la réflexion bioéthique pourrait s'enrichir d'une autre définition de l'éthique, telle que certains philosophes l'ont proposée.

### ***Ethique et attitude critique***

Cette autre éthique dont je veux parler ne s'identifie pas à une morale. Elle ne consiste ni en un système de normes ni en un discours sur les valeurs ou les principes acquis, et n'est pas davantage une réflexion visant à ajuster l'action ou la pratique à des valeurs ou à des normes qui la précèdent.

L'éthique dont je parle est d'abord le *souci* que manifeste le sujet pour ses manières de voir, de faire et de se conduire à l'égard du monde et des autres. Ce souci a d'abord la

dimension d'une réflexion dans laquelle le sujet met à l'épreuve sa manière d'exister, et évalue les règles qui régissent sa conduite. Dans la philosophie moderne, ce souci prend la forme d'une critique : le souci de soi est indissociable d'un écart à soi dans lequel le sujet se donne les moyens d'apercevoir les normes et les valeurs socialement établies qui ordonnent aussi bien nos manières de savoir, nos manières de faire, nos façons de nous conduire à l'égard du monde et des autres. Cette posture critique ne s'identifie pas à une retrait du monde, ni à sa contemplation désabusée ou nihiliste. Ce que rend possible la critique, c'est l'ouverture d'un espace dans lequel nos manières de faire et nos manières de savoir peuvent être problématisées, évaluées, réfléchies ; il nous est donné par là d'en cerner les limites et d'en mesurer les effets. Mais en retour, cette attitude critique est indissociable d'une forme de franchissement de ces limites : c'est par elle qu'il peut nous être donné de commencer à faire et à penser *autrement*. La portée éthique de cette attitude critique vient de ce que, par elle, le sujet effectue un travail sur soi, une transformation de soi, par laquelle nous cessons d'être *agis* par les contraintes et la nécessité sociale, pour devenir *sujets* de notre conduite, *sujets* de notre propre existence. En ce sens, il n'y a peut-être pas d'éthique valable qui n'appelle en même temps une transformation de nos manières de voir, de comprendre, de faire et de nous conduire susceptible de mettre en crise nos repères, nos habitudes, nos conventions, nos rationalités ordinaires et jusqu'à nos valeurs.

En ce qui concerne le problème qui nous occupe aujourd'hui, à quoi pourrait ressembler le questionnement critique ? Interrogeant les rationalités et les conceptions qui régissent aujourd'hui la connaissance scientifique du vivant, il pourrait demander : en quoi notre conception de l'organisme s'est-elle modifiée, depuis que le gène est donné comme la clé de son développement et de son devenir ? Est-ce ou non la même chose de considérer que la vie est l'ensemble des forces qui luttent contre la mort, ou qu'elle se définit essentiellement comme échange d'information ? Quels sont les présupposés, les finalités et les valeurs économiques et sociales en jeu dans une recherche qui aurait pour objectif de constituer le gène comme un outil fiable à l'évaluation et au calcul du risque dans les techniques assurantielles ? Quelles sont les rationalités et les valeurs en jeu dans une politique de santé publique qui commande à la psychologie comportementale des études sur les sources infantiles de la délinquance ? Ou encore : à quelle rationalité obéissent aujourd'hui les techniques de modification des organismes végétaux qui visent à maximiser les rendements du vivant, et quelles en sont les conséquences pour les rapports économiques nord-sud ? Quelle est la portée économique et sociale du raisonnement de ceux qui, au nom de la liberté à disposer de son corps et de déterminer ses intérêts, suggèrent une commercialisation régulée des organes ? Quel est le bénéfice social que nous pourrions attendre d'une libéralisation de l'usage et de la vente des drogues ? Quel nouveau rapport à soi, quel mode d'existence l'euthanasie rend-elle possible ? Autant de questions qui interrogent nos manières de faire et de connaître, susceptibles de nous donner à penser les problèmes autrement, d'affecter et de modifier notre rapport à nous-mêmes, aux autres et au monde.

Vous voyez en quoi l'éthique ne saurait être identifiée sans autre forme de procès à une morale. Là où la réflexion ou la théorie morale s'affairent à nous fournir un système de valeurs et de principes destinés à orienter notre action et à lui prescrire des limites, l'éthique désigne d'abord le travail critique que nous menons à l'égard de notre existence collective et individuelle. Cette forme de l'éthique est indispensable parce qu'elle crée l'écart ou l'espace suffisant au sein duquel ces rationalités et les valeurs qu'elles véhiculent peuvent se réfléchir — au sens optique ou spéculaire du terme —, mais aussi comme lieu d'invention de « ce qui compte ».

Quelles sont donc les conséquences de la dualité morale/éthique pour le sujet ? Là où la morale s'autorise des droits intangibles d'un sujet humain présumé libre pour poser les bornes de l'action — le sujet s'auto-limitant —, l'éthique critique suppose que ni la liberté ni le sujet ne sont donnés d'avance : notre résistance à l'assujettissement dépendra de notre capacité de l'homme à inventer des formes de vie qui soient à la hauteur des

conditions toujours nouvelles où il se trouve. Être le sujet d'une existence au sens fort, c'est-à-dire être le sujet de ses actes, n'est donc pas un droit imprescriptible, mais une tâche difficile à relancer sans cesse, dont les résultats seront toujours précaires.

Au fond, une telle conception de l'éthique, qui ne la sépare pas d'une attitude critique, repose sur une idée très simple au sujet de l'homme, que Kant, le grand penseur des Lumières allemandes, aussi bien que Marx ou encore Bergson ont maintes fois soulignée. L'homme, à la différence des autres formes de vie — végétales ou animales — est l'être qui produit et donc modifie en permanence ses propres conditions de vie ou d'existence. Ils nous disent : tout se passe comme si la nature, en le dotant si pauvrement, avait forcé l'homme à tirer de lui-même tout ce que l'instinct prévoit pour l'animal. La biologie moléculaire et les puissances techniques dont elle s'est assortie peuvent être envisagées sous cet angle, et il n'est plus l'heure de se demander quelle essence ou nature humaine il convient de préserver ; qu'on le veuille ou non le vivant humain sera l'objet de transformations, et la seule question qui vaille est de savoir quels sujets nous serons capables de créer.

Quelles conséquences pouvons-nous tirer de ces remarques ? En quoi tout cela peut-il intéresser la bioéthique ?

### **Quelles conséquences pour la bioéthique ?**

1. Si, comme je l'ai dit, la bioéthique est partagée entre l'art de résoudre de conflits moraux, et celui de formuler des principes normatifs très généraux, ces deux tendances ont en partage de chercher le dénominateur commun — soit par le bas, soit par le haut — à des positions et des convictions acquises, ne faudrait-il pas concevoir le travail de la bioéthique comme un travail de problématisation critique, où, loin de se limiter à la recherche du consensus minimal, la mise à l'épreuve et la mise en risque de nos repères habituels pourrait ouvrir de nouveaux problèmes et distribuer autrement les convictions et les positions ?
2. Ainsi envisagé, le rôle de la bioéthique ne serait pas borné à imaginer les dérives potentielles des pratiques biomédicales et biotechnologiques vis-à-vis de l'homme et de la nature ; le discours bioéthique ambiant cesserait de redoubler l'idéologie victimaire par une morale abstraite. Son rôle ne serait pas de nous dire ce qu'il faut absolument interdire mais d'ouvrir l'espace de pensée suffisant où l'on pourrait enfin poser la question : quelle vie et quelles conditions d'existence *voulons-nous* ici et maintenant ? Comment les modifications de notre vie biologique peuvent-elles contribuer à nous constituer comme sujets de notre propre existence ?
3. Une telle perspective suppose que l'on renonce à la fiction d'un monde désorienté, caractérisé par le retrait de l'autorité et l'absence de repères, où la liberté est condamnée à l'errance morale et à la démesure de son désir. Notre monde actuel, pas moins que l'ancien, mais autrement que lui, est saturé de normes, de balises et de contraintes ; les objectifs de recherche et développement en matière de biotechnologies, pour ne citer qu'eux, sont, comme on l'a vu, clairement établis, énoncés, finalisés. Ils procèdent donc de choix et de valeurs qu'il convient d'interroger : ils nous appartient d'en saisir les implications, et de savoir si c'est là la science que nous voulons, l'université que nous voulons, le chercheur que nous voulons être, le vivant dont nous avons besoin. En d'autres termes, nous ne manquons pas de valeurs ou de repères, mais nous sommes peut-être encore impuissants à créer celles qui nous permettent d'engager la question posée plus haut : « quelle vie et quelles conditions d'existence voulons-nous ? ».

### **Bioéthique et biopolitique : la démocratie**

Le devenir-sujet dont je parle à propos de l'éthique, et qui me semble devoir être une des hautes préoccupations de toute réflexion bioéthique, n'est pas, on l'aura compris, une affaire individuelle ou strictement privée. Au contraire, même : si j'ai sans cesse employé la formule du « nous », c'est que, à mes yeux, le devenir-sujet collectif conditionne largement le devenir-sujet proprement individuel. Il est évident que si nous voulons penser et imaginer des possibilités de vie qui ne soient pas des assujettissements, il nous faudra demander d'abord *quel type de communauté humaine ou de rapports humains nous voulons rendre possible dans le contexte des biotechnologies, non pas contre elles mais avec elles*. La question qui porte sur nos conditions d'existence, sur celles qui sont données et comme sur celles que nous serons capables de vouloir, est donc une question politique. La bioéthique ne se doublerait-elle pas, dès lors, d'une bio-politique ?

Je n'entends pas par là en appeler à une politique conçue comme le gouvernement *sur* la vie ou comme pouvoir exercé sur les vivants — que notre vie biologique est devenue un champ d'exercice du pouvoir est une évidence—. J'entends dire par là que l'élaboration de notre vouloir concernant notre vie et nos conditions d'existence doit être, au contraire, systématiquement soustraite à toute forme de pouvoir, c'est-à-dire à toute forme de confiscation quelle qu'elle soit. Trop souvent l'on considère encore que les questions bioéthiques, et singulièrement les questions bio-médicales, doivent faire l'objet d'une démonstration expérimentale, d'une part, et d'une discussion éthique, rationnelle et dépassionnée par des experts, d'autre part. L'affaire de l'amiante, l'histoire récente du sida, pour ne citer que deux exemples, nous ont appris au contraire que la constitution de savoirs fiables au sujet des maladies ne relevait pas seulement de la probité intellectuelle et de la qualité scientifique des laboratoires. Parce qu'une maladie n'est pas seulement un être de laboratoire, mais tout autant un phénomène qui affecte et intéresse la vie des êtres humains en société, ces groupes intéressés nous ont appris qu'il est irrationnel de laisser aux seuls experts le soin de décider seuls de « ce qui compte » pour la connaissance et la lutte contre la maladie. Leur émergence sur la scène scientifique et politique a courageusement interrogé les politiques de santé publique, les politiques de recherche, et les pratiques médicales. Ayant choisi de devenir les sujets de leur maladie et de son traitement, il ont contribué à modifier durablement les manières de penser et de faire.

Si la plupart des questions soulevées par les biotechnologies et la médecine excèdent par définition ce que le laboratoire peut en dire, c'est que celles-ci ne concernent pas seulement notre savoir, mais également notre vouloir. Et si c'est finalement notre vouloir collectif qui est en jeu dans ce que l'on désigne ordinairement comme le versant éthique du problème, comme j'ai tenté de le montrer, le défi auquel est confrontée la bioéthique n'est autre que celui de la démocratie. Si la réflexion bioéthique entend devenir autre chose qu'une discipline spécialisée partagée entre casuistique et discours moral, si elle prétend être nécessaire à la constitution de sujets libres, elle se devra de faire droit à ce qu'un philosophe contemporain appelle « la compétence des incompetents ». Si c'est par le débat contradictoire qu'elle entend légitimer sa fonction et la fiabilité de ses avis, nous nous devons peut-être de rappeler que, très souvent, c'est le débat qui *rend compétent*, et ceci à proportion de la pluralité des intérêts qu'il est capable de convier et de susciter.

On considère généralement que la réflexion bioéthique est une pièce essentielle des démocraties contemporaines, destinées à faire barrage aux dérives totalitaires d'une science entièrement confisquée par les pouvoirs. Mais il n'y a pas, à mon sens, de démocratie possible sans l'écart ou la distance qu'une société sera capable de créer avec elle-même, sans l'ouverture d'un espace où se réfléchit, se discute et se conteste *par tous également* l'ordre socialement établi et toujours inégalitaire des choses et des hommes. Cet espace est celui de l'éthique et de la politique, où nul n'a par avance la compétence exclusive de poser les bonnes questions. C'est pourquoi je

dirais en retour qu'une bioéthique à la hauteur de la science actuelle et de la mission qu'elle s'est donnée aura encore bien des choses à apprendre de l'idée démocratique.